

INFOS 4 : THEIX – CLERMONT-FERRAND

INTERPELLATION DU PDG LORS DE SA TOURNEE DES CENTRES

30/11/2016

**La
mobilisation
contre
le RIFSEEP
doit continuer
et s'amplifier !**

Bulletin avec les comptes rendus des camarades faisant part de leurs interventions auprès du PDG lors de sa visite de leur centre INRA.

Nous demandons donc de recevoir ces informations au plus tôt pour les communiquer rapidement aux sections. Ainsi les camarades pourront s'emparer des questions et interpeller le PDG sur les mêmes sujets.

Compte rendu de section

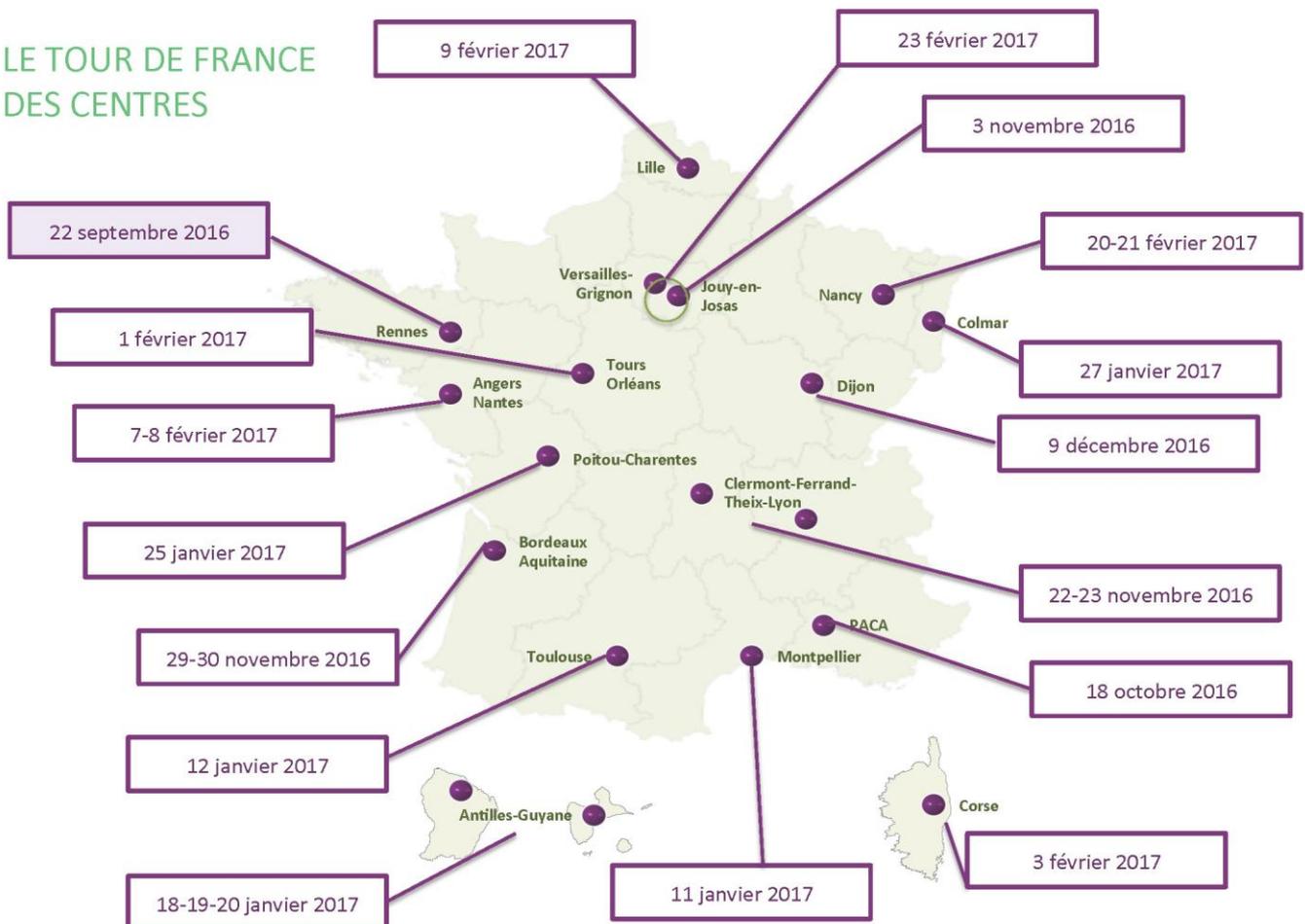
THEIX – CLERMONT-FERRAND : mardi 22 novembre 2016



Dates de la Tournée

- ➔ RENNES : jeudi 22 septembre 2016 – Cf. compte-rendu [Info1&2](#)
- ➔ AVIGNON : mardi 18 octobre 2016 – Cf. compte-rendu [Info1&2](#)
- ➔ JOUY EN JOSAS : jeudi 3 novembre 2016 – Cf. compte-rendu [Info3](#)
- ➔ CLERMONT FERRAND : mardi 22 novembre 2016 [Infos4](#)
- LYON : mercredi 23 novembre 2016
- BORDEAUX AQUITAINE : mardi 29 et mercredi 30 novembre 2016
- DIJON : vendredi 9 décembre 2016
- MONTPELLIER : mercredi 11 janvier 2017
- TOULOUSE : jeudi 12 janvier 2017
- ANTILLES : 18 – 19 – 20 janvier 2017
- POITOU CHARENTES : mercredi 25 janvier 2017
- COLMAR : vendredi 27 janvier 2017
- TOURS : mercredi 1 février 2017
- CORSE : vendredi 3 février 2017
- ANGERS NANTES : mardi 7 et mercredi 8 février 2017
- LILLE : jeudi 9 février 2017
- NANCY : lundi 20 et mardi 21 février 2017
- VERSAILLES-GRIGNON : jeudi 23 février 2017

LE TOUR DE FRANCE DES CENTRES





Theix

THEIX – CLERMONT-FERRAND

Compte rendu du 22 novembre 2016 : rencontre de Monsieur Mauguin avec les syndicats et assemblée générale.

Compte rendu fait sur la base d'un enregistrement audio de l'AG.

Souvent nous reprenons le discours, parfois nous synthétisons l'idée. Le compte rendu est focalisé sur les questions CGT.

Les questions des autres intervenants :

- _ Initiative prospective pour les sciences de l'élevage
- _ engagement de la science dans la société
- _ nutrition versus alimentation
- _ baisse des services d'appui
- _ stratégie de collaboration scientifique
- _ H2020 et ERC
- _ CDD et moins 50000 fonctionnaires !

RIFSEEP : retour de la rencontre avec les OS :

- L'INRA n'est pas à l'origine du RIFSEEP ; c'est le MESR qui en est à l'origine. Les Organisations syndicales du CNRS étaient à priori contre, aujourd'hui il y a une évolution : les Organisations syndicales sont plus mitigées.
- De son point de vue, d'un côté cela pose un problème : on ne peut pas privilégier les individus au détriment du collectif. Pour les catégories B et C, la rémunération est déjà basse, il doute qu'un système bonus/malus soit efficace : primer les meilleurs au détriment de la masse.
- Si le RIFSEEP est mis en place, il demandera* une dotation supplémentaire.
 - *demander ne coûte rien et surtout n'assure pas un résultat.*

RIFSEEP en AG (Laurence)

Vous avez annoncé que votre priorité numéro « 1 » était les ressources humaines.

Vous n'ignorez pas que les agents de l'INRA sont très inquiets et très majoritairement opposés à la mise en place à l'INRA du RIFSEEP, prime à la tête du client qui va à l'encontre du caractère collectif de la recherche et ne peut que déstabiliser les collectifs de travail :

- Le CT (Comité Technique) unanime, puis le CSN (Conseil Scientifique National) se sont prononcés contre; 43 motions ont été votées contre sa mise en place dans les unités : CHSCT de centre, les conseils de département et de centre, lors d'assemblées générales des personnels
- Plus de la moitié des DU Inra (108) ont signé un courrier contre sa mise en place
- 2332 agents INRA ont signé la pétition intersyndicale

Pouvez-vous nous confirmer que contrairement à la communication faite par la CFTC, les décrets ne sont pas parus ?

Aujourd'hui, encore nous ne voulons pas du RIFSEEP :

C'est Non aux primes variables qui divisent les équipes, qui dévoient le rapport au travail qui pousse à faire du chiffre plutôt qu'à approfondir la réflexion, à croiser les regards et à prendre le temps de l'intelligence collective

Nous levons nos cartons rouges en signe d'opposition.

Et vous demandons de vous engager à ne pas le mettre le RIFSEEP en place à l'INRA et de transmettre notre opposition au MESR.

Réponse en AG

Pour la première question qui est : est-ce que les textes réglementaires sont sortis pour appliquer le RIFSEEP ? Ils ne sont pas passés en CT ministériel et tant qu'ils ne sont pas passés évidemment, ils ne peuvent pas s'appliquer.

Dès son arrivée et après avoir constaté que cette revendication lui semblait importante, dans tous les cas probablement majoritaire, il a fait remonter ce signal au ministère de la recherche. Ce signal est: incompréhension et crainte face à ce nouveau dispositif qui peut fragiliser le collectif. Il nous dit que : l'INRA est un organisme plutôt isolé (que ce soit direction et syndicats) qui tient une position différente des autres organismes de recherche publique tel que le CNRS qui s'est présenté ouvert et favorable au RIFSEEP.

Si la mise en place du RIFSEEP devient obligatoire (ce qu'il n'a pas demandé pour le moment) alors il existera forcément des marges de manœuvre pour les directions d'établissement. Dans tous les cas, il s'engage solennellement face aux agents sur deux objectifs* :

- qu'il n'y ait pas d'impact sur la rémunération des agents (pas de logique de bonus/malus) - garantie du maintien des rémunérations surtout que cela touche les agents des catégories qui ne sont pas les mieux payées (et pour lui c'est une ligne rouge à ne pas dépasser). Cela supposerait que l'on ait une dotation complémentaire qui ne serait pas à prendre à l'intérieur de la masse salariale.
- Pas de dispositif à la tête du client. Si il y a des critères à trouver, cela devra être des critères objectifs, discutés avec les organisations syndicales, communiqués au niveau national, et que l'on ne demande pas aux DU de gérer « qui je mets en avant ». Donc si on devait mettre en place le RIFSEEP, ce qui n'est pas la situation actuelle, alors il faudrait le faire sur des critères objectifs rattachable à la fonction et non pas à la tête du client « comme vous le dites ».

*les objectifs ne sont pas assurés de résultats

PPCR : retour rencontre avec les OS:

Une disposition qui a été mise en place prioritairement pour les catégories B et C. Le budget 2017 prend en compte la revalorisation du point. Pour les catégories A c'est en discussion (notamment AI vers IE), il y a une concertation avec le directeur de cabinet du MESR : pas encore de décret.

Cadencement fixe à l'ancienneté : pas d'exception soit plus d'AAE.

PPCR en AG (Ingrid)

J'ai deux questions

La première est : où trouverez-vous le budget supplémentaire si le RIFSEEP était mis en place ?

La deuxième question concerne le Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR). Ce protocole n'a pas été signé par la CGT, mais il a pour conséquence la suppression des Avancement Accélérés d'Echelons (AAE). On nous a dit qu'ils pourraient être rétablis, pouvez-vous nous le confirmer ? De plus, l'année 2016 restera-t-elle une année blanche ?

Réponse en AG

- Sur le Rifseep : Dans notre budget, il faudra une dotation à l'intérieur de la dotation que nous sert l'état en plus par rapport à ce que l'on a eu en 2016. Il faudra que ce soit tracé pour que l'on puisse en justifier pour la communauté pour que chacun puisse suivre l'évolution de ces régimes indemnitaires. C'est quelque chose que l'on serait amené à rediscuter ensemble au niveau national avec un relais dans les centres pour que l'on puisse suivre cette possibilité d'engagement.
- Sur le PPCR : des dispositifs ont déjà été pris sur les catégories B et C, pas encore sur les catégories A.

Prise de parole de RONCERAY :

- « les textes sont sortis pour les catégories B et C, cela permet de transformer de la rémunération indemnitaire en rémunération indiciaire. Les agents ne verront quasi rien sur leur fiche de paie. En euros net, en principe la rémunération reste identique, en revanche il y a des conséquences sur les taux de pension (droits aux retraites), il y aura une augmentation des cotisations aux pensions civiles qui se fera grâce à une subvention complémentaire du ministère. Ce n'est pas en diminuant les recrutements ou la rémunération en interne que l'on finance l'augmentation des cotisations. »

Reprise de parole de MAUGUIN :

- -On dit souvent que les agents publics ont des régimes de retraite plus favorable dans la façon de calculer les dernières années par rapport au régime général. Mais aussi qu'on est pénalisé parce que l'on a souvent des parts indemnitaires plus ou moins importantes par rapport au salaire final sur lesquels il n'y a pas de cotisation retraite. C'est plutôt une bonne chose d'avoir une part indiciaire plus importante. Ca donnera des points retraite supplémentaires aux agents.
- -Pour les AAE : cela a été négocié au niveau national avant mon arrivé. Un peu étonné et rediscuté la semaine dernière avec le MESR, j'ai l'impression que cela a été porté au niveau national par les organisations syndicales. C'était une vieille revendication qui demandait plutôt une promotion à l'ancienneté plutôt qu'au choix.
- On avait une gestion partagée en CAP satisfaisante entre les organisations syndicales et la direction, mais là encore il y a eu une demande des syndicats au niveau de la négociation pour qu'il y ait une promotion à l'ancienneté plutôt qu'au choix.

Et pour les catégories A (Ingrid) ?

- -le ministère va ouvrir des négociations au niveau national avec les organisations syndicales afin d'étudier la revalorisation des catégories A et notamment sur les catégories intermédiaires même si la priorité étaient les catégories C et B. J'espère* que l'on aura des résultats positifs avec des dotations complémentaires, que ce ne sera pas à nous de le financer. La masse salariale est déjà tendue, il faudra bien des moyens en plus.

**espérer ne coûte rien !*

Financement des unités en AG (Bruno)

Ma question porte sur les moyens financiers dans les unités. Pour conduire des recherches il faut des moyens, et je voulais savoir quelle est votre analyse sur l'équilibre entre le temps de recherche de nouveaux contrats et le temps passé par les chercheurs (dans les différentes unités). Je vous pose cette question en particulier sur l'équilibre entre les financements propres (dotations) et les financements complémentaires (soit à l'ANR soit dans les investissements d'avenir etc.). Vous savez qu'il y a eu une pétition qui demandait un rééquilibrage de ces financements. Quelles est votre analyse ?

- Sujet discuté à son arrivée et aussi avec son prédécesseur. C'est un vrai sujet de préoccupation. Qu'il y ait de la compétition dans les appels à projet ça a toujours existé mais les taux de sélection actuel ne sont pas ceux qu'il a connus il y a 30 ans quand il a débuté sa carrière au ministère de la recherche. A l'époque le taux de sélection aux appels à projet (bien avant l'ère ANR) était d'environ 1 sur 3 en fonction des années et des thèmes. A cette époque, la ligne de flottaison de 25%-30% de taux de sélection était pense-t-il soutenable. Il dit que les taux auxquels sont arrivés les appels d'offre ANR ne le sont plus puisqu'ils dépassent par le bas les 10% (sic) donc ça génère ce que les agents décrivent et ce que la plupart d'entre eux ressentent en préparant les projets : une forme de découragement, d'épuisement pour avoir finalement une espérance de gain extrêmement faible. Le temps estimé par certains agents a été évoqué devant certaines équipes d'évaluation. Le temps passé à la préparation à répondre aux appels d'offre, au suivi, à la partie gestion administrative des chercheurs dans les unités est estimé à plus de 30% ou 35%. C'est un taux qui est trop élevé. La meilleur des réponses serait ou sera (si on est optimiste) de donner plus de moyens pour la recherche (au niveau public national ou au niveau européen). Il a eu le même discours auprès du secrétaire d'état Thierry Mandon, mais aussi auprès des députés lors de son audition sur le budget de l'INRA. Par contre il reste prudent car il ne veut pas qu'on lui dise : « on te prend un peu de dotation en plus de chaque établissement pour en mettre plus à l'ANR (pour passer de 1 milliard au lieu de 500 millions) pour que les taux de sélection redeviennent plus vivables ». Pour lui, ce serait un transfert qui n'aurait pas de sens. Il a donc signalé ce point.
- Première mesure : alléger au maximum la charge administrative des chercheurs INRA pour les procédures interne à l'INRA (appels à projet, métaprogrammes, actions programmées des départements).
- Il a reçu des retours contrastés : dans certains cas on lui dit qu'il y a eu de gros efforts de faits dans les métaprogrammes pour que ce soit simple et que l'on puisse répondre sans faire « des tartines » et que l'on sache si l'on est pris ou pas. Et dans d'autres cas (peut-être que cela dépend des métaprogrammes) on lui

dit que ça reste toujours un peu long. Donc la DG avec les chefs de départements doivent travailler afin de simplifier les procédures sur la part métaprogramme action incitative programmée

Prise de parole de Jean-François Soussana sur les autres pistes (notamment sur l'Europe) :

- Sur l'ANR : toujours un débat sur la prise en compte du critère de pertinence. On a une stratégie nationale de la recherche (beaucoup d'expertises injectées là-dedans)
- Paradoxe constaté: le domaine thématique en tant que tel a disparu : mais on a des appels d'offre qui sont thématiques mais où le critère de pertinence n'était plus pris en compte pendant quelques années. Mais maintenant ça revient et c'est une bonne chose pour l'INRA car là où nous sommes excellents c'est quand nous répondons sur nos grands enjeux, nos grandes thématiques. C'est là où nous avons une valeur ajoutée très claire par rapport, mettons, à des équipes universitaires qui sont peut-être plus académiques, plus par discipline. Le pendule revient dans le bon sens pour l'INRA et pourrait l'aider. Le fait d'avoir des métaprogrammes nous aide à nous positionner, cela donne plus de chance d'obtenir certainement des projets à l'ANR ou à l'Europe. Pour l'Europe, l'INRA a continué à performer sur les projets en coordination par contre on a pas été tellement bon sur les projets en participation : il faudrait que la communauté des collègues qui s'intéresse aux appels en cours à l'Europe et qui essaie de participer à des consortiums s'élargisse et on essaie par exemple de trouver des relais : si un chercheur sénior est contacté mais qu'il n'a pas le temps de répondre parce qu'il a trop de projets il faudrait qu'il redirige vers des chercheurs juniors qui pourraient peut-être répondre. Ça leur met le pied à l'étrier, ça leur permet de s'engager dans les projets européens et c'est vraiment une bonne chose pour l'institut.

Les unités expérimentales de l'INRA : retour rencontre avec les OS

- Les dispositifs expérimentaux représentent 20% des moyens financiers de l'INRA. Ils sont confrontés à un problème de gestion des cycles de vie suivant projets. La position du PDG n'est pas de réduire, plutôt maintenir mais pas d'augmenter non plus. Comment peut-on maintenir ? Suivre l'exemple du projet Perpheclim qui est une parfaite illustration de reconversion d'un obsolète verger Noyer vers un projet sur le changement climatique, à moyen constant et en maintenant les effectifs.
- Lors du CT de vendredi seront abordés la mise en place d'une charte et d'une méthode. Il n'y aura pas de couperet. Cela passe aussi par une démarche de labellisation. Il faut une visibilité nationale et internationale.
- Il faudra aussi prévoir rapidement une facturation avec une base homogène, harmonisée à l'ensemble des dispositifs.
- Interpellé par le représentant de la CFTC sur le volet RH de Bressonvilliers, le PDG répond que c'était une unité qui a connu son heure de gloire puis il y a eu une baisse des ventes de lait, puis une baisse des programmes. Les différents rapports ont relevés qu'il n'y avait pas de partenaires. Cela a découlé sur une situation de mal-être des agents. Il a fallu les accompagner et prévoir l'arrêt sur un an un an et demi de l'activité, seule solution qui a satisfait toutes les parties.
- Le PDG rebondit ensuite en citant la plateforme Phéno 3C qu'il venait de visiter et qui selon lui avait des commandes d'expérimentations qui se bousculent au portillon.

Fred lui fait remarquer qu'il est un agent de l'UE PHACC et que de fait il a lu le rapport de la CSU qui demande d'amortir les 6 millions d'€ investis sur 20ans soit 350.000 €/an à travers les expérimentations. A cela il faut ajouter 80.000 €/an de gaz carbonique et des frais de maintenance. Qui va se bousculer pour expérimenter à 430.000€/an sur 8 parcelles de 600m² alors que l'on n'a pu par exemple financer seulement 5.800€ sur les 65.000€ d'un essai maladie d'1,6ha !

- Réponse du PDG. Il faut faire absorber les coûts expérimentaux par l'ANR.

Les unités expérimentales de l'INRA en AG (Fred)

Je voulais vous parler des unités expérimentales. Les agents de l'INRA sont très attachés au dispositif expérimental qui est une spécificité de l'INRA et une richesse pour notre recherche.

Quel sera votre politique pour maintenir et développer ce dispositif expérimental ?

Réponse du PDG :

- Oui effectivement c'est un enjeu majeur, où on l'a vu dans la petite carte d'identité de l'INRA :
- La première richesse c'est les agents, mais pas loin derrière il y a cette capacité d'avoir on pourrait dire dans d'autres domaines un plateau technique, plus que ça des infrastructures de recherche qui sont très variables. Il y a les unités expérimentales, il y aussi des conservatoires de ressources biologiques, il y a des dispositifs qui sont des plateformes analytiques qui sont parfois dans les unités de recherche (on a vu pour le phénotypage), il y a aussi les data-center (des infrastructures informatiques qui se développent).
- On a finalement toute une panoplie de structures d'appui qui sont indispensables à nos recherches. Comme on a dit tout à l'heure dans les échanges entre nous avec les organisations syndicales, je n'ai pas envie de réduire ça. J'ai plutôt envie de le conforter et dire* que l'on va conforter les moyens consacrés à ces infrastructures, si on est très honnête ça ne suffit pas. Parce que quand on a à travers les âges, depuis les 20, 30 dernières années on a complété notre dispositif de plateformes d'unités expérimentales, en fait on a des besoins croissants. On aurait des besoins croissants en termes de moyens si on voulait toutes les mobiliser. Dans un univers où l'on a des ressources qui sont forcément limitées, on va réussir en 2017 à conforter un petit peu le budget de l'INRA qui va un peu augmenter, et c'est tant mieux, pour que l'on puisse financer la revalorisation salariale avec de l'argent en plus et que ce ne soit pas à nous de la financer à l'intérieur de notre budget. Et ça reste globalement un budget constant, ce n'est pas un budget qui augmente, donc on a cette question qui nous est posée. Je crois qu'elle est posée finalement de façon latente déjà depuis des années et des années au sein de l'INRA sans qu'on l'ait vraiment jusque-là mise sur la table. Si on ne le fait pas, si on ne pose pas de façon un peu organisée la question de l'avenir des unités eh bien ça veut dire que ça va se faire un peu au fil de l'eau. Certaines sont rénovées, certaines sont restructurées, d'autres au bout du compte faute de moyen fermeront. Et donc ce que j'ai souhaité faire avec les équipes de direction, sur la base d'un travail préalable qui avait été engagé, c'est déjà un peu un diagnostic de la situation et puis ensuite pouvoir partager une méthode de travail qui nous permette de garantir le maximum de moyens et le maximum d'efficacité pour les unités expérimentales. Après, on en parlait dans la voiture avec JBC (président du centre INRA ARA), comment ça peut se faire ? On ne va pas toutes les garder de la même façon, il y a des cycles de vie dans les unités ou dans les plateformes. Il y a des choses qui étaient utiles avant hier et qui le sont moins aujourd'hui. On parlait d'un très intéressant exercice que vous avez fait sur la station à Crouel avec le verger-noyer reconvertit en verger arboricole pour étudier le changement climatique, ça c'est un exemple à petite échelle d'une adaptation d'un outil qui n'est pas une unité expérimentale mais qui est une infrastructure d'une unité de recherche** qu'on a adaptée en maintenant des moyens, des personnels, des agents sur place, on a adapté notre dispositif pour qu'il tienne compte des vrais besoins de recherche aujourd'hui. Et là-dessus, on va avoir, je pense, des financements de hauts niveaux qui vont permettre à la station de fonctionner. Un autre exemple à plus grosse échelle, c'est la restructuration que vous avez conduite qui a été certainement compliquée pour arriver à herbipôle aujourd'hui en resserrant le nombre de stations pour avoir un dispositif qui tienne compte de la situation des agents, personne ne reste sur le carreau, mais qui soit collectivement plus efficace. Voilà c'est ce genre de cause que l'on soit capable de faire :
- Au niveau de l'institut, avec une démarche globale qui est finalement : comment on s'assure de l'utilité de ces unités au premier chef pour nos chercheurs mais aussi pour les partenaires pour les rendre plus ouvertes sur les partenaires scientifiques extérieurs qu'ils puissent eux aussi en bénéficier. En faisant ça, comment on s'assure que chacun prend sa juste part ? Entre l'argent de l'INRA qui est mis dans ces unités et l'argent des partenaires qui ont accès aux plateformes. Ça c'est la première priorité.
- Quand on a des unités où les plateformes sont moins utiles, sur lesquelles on peut se poser des questions, là on regarde comment les rendre plus efficaces et comment les restructurer. C'est ça le travail que l'on engage, sur la base du diagnostic préalable du rapport Aumont. On va en parler, c'est très attendu comme sujet, il y a beaucoup d'inquiétudes, on va en parler ce vendredi en CT avec les représentants du personnel. On diffusera aussi une petite note, une petite feuille de route sur la façon dont on voit l'exercice aux présidents de centre et aux chefs de département qui bien évidemment les partageront avec les DU. L'idée : on ne va pas demain dire il y a des unités qu'on garde il y en a qu'on ferme, ça serait complètement idiot, en tout cas moi ce n'est pas mon modèle, ce n'est pas ma façon de fonctionner. Par contre je pense qu'il faut que l'on engage ce travail sur la base d'une méthode partagée et que l'on puisse conduire le maximum d'unités à la labellisation au plan national et au plan européen. Ça les rendra plus visible ça permettra de faire entrer des ressources et puis là où il y a des unités qui sont moins utilisées ou qui ont des problèmes eh bien on les

accompagne pour retrouver des réorientations, des restructurations. On aura quand même le temps pour le faire, mais pas trop. Je pense que le fait d'engager cette démarche, qu'on aurait peut-être dû engager il y a dix ans, ou 5 ans, ben c'est maintenant qu'il faut le faire, mais on ne va pas confondre vitesse et précipitation. Puisque il y a derrière, moi j'ai vu un exemple en France qui était un sujet qui n'avait pas été traité qui avait été repoussé, repoussé bon ben on a décidé de le traiter, à la demande d'ailleurs des agents de l'unité expérimentale que j'ai vu en AG qui attendaient de moi que je leur dise la vérité et pas que je leur dise des demi-mensonges : genre ici ça va continuer. Après on se dit comment on le fait ?, on le fait en essayant de trouver des dispositifs alternatifs pour les unités de recherche qui fonctionnent, en trouvant des solutions là en l'occurrence de reclassement pour ces agents, mais ça reste des cas quand même exceptionnels. Une fermeture d'unité, ce qu'on va faire à Bressonvilliers, une tous les deux ou trois ans, le plus gros du travail qu'on fait c'est plutôt un travail pour conforter les unités, les accompagner et puis dans certains cas comme vous l'avez fait sur l'herbipôle, faire un peu de restructuration pour que des moyens soient dégagés qui permettent de réinvestir, et je terminerai, parce que ça aussi c'est un peu un engagement que je veux prendre, ce travail-là c'est pas fait pour faire des réductions de coûts, et prendre des moyens à l'expérimentation pour les mettre ailleurs c'est plutôt à moyen constant comment on essaie d'être plus efficace ?

**ça n'mange pas de pain !*

***Preuve que les IE proches des UR fonctionnent mieux que des UE dont on souhaite tout d'abord une autonomie financière et qui doivent amortir des coûts de structure.*

Comues en AG

La question des Comues n'a pas pu être posée à Clermont /Theix, cependant nous avons eu des bribes de réponse à travers une question sur la stratégie de collaboration scientifique.

Le PDG souhaite que les partenariats soient et restent à l'initiative des chercheurs. L'INRA doit être présent dans la réorganisation universitaire (Idex, Isit) et être force de proposition dans notre stratégie de recherche (des 5 orientations).

Il faudrait qu'il y ait un schéma ARA – université notamment pour Lyon et Grenoble qui sont des grands sites universitaires.

Pas de stratégie encore établie mais il faut une stratégie des recherches où l'on puisse rediscuter avec eux notre programmation.

Un schéma centre réactualisé

Fin 2017 : Stratégie nationale

Stratégie site : Clermont-Lyon-Grenoble

Feuille de route 2025

Acteurs émergents

Avec qui il faut travailler ?

Intervention JF Soussana :

L'INRA est très attendu au niveau national mais aussi mondial. Mais notre point faible, nous ne sommes pas tout à fait organisés avec l'enseignement supérieur. Laboratoire mixte international : Très attendu au niveau mondial : accueil de post-doc. Les points faibles : pas organisé avec l'enseignement supérieur.

Engager des ressources, mais cela apportera aussi des ressources.

Rapprochement permet d'apporter des réponses aux grands enjeux.

Proposition de questions :

Nous n'avons pas pu poser la question de ce qu'il adviendrait du statut des fonctionnaires INRA, au sein de ces Comue.